

DÉPENSE.

Il a été payé pendant l'année pour pensions

M. P. O. Renaud.....	\$160 00
P. Renaud.....	160 00
F. Perrault.....	240 00
A. Proulx.....	160 00
I. Gravel.....	250 00
L. Piette.....	160 00
T. Bérard.....	160 00
Mgr Vinet 1877-1878.....	320 00
M. Roux.....	40 00
F. X. Caisse 1875.....	80 00
A. Lebel.....	160 00
P. Poulin.....	160 00
H. Brissette.....	116 67
P. Bérard.....	106 61
Mgr. Bourget.....	76 67
B. J. Leclair.....	160 00
	<hr/>
	2510 00
Dépense du Trésorier et du Secrétaire.....	8 95
	<hr/>
Total de la dépense.....	2518 95
Balance en caisse.....	4364 51

dont \$676.20 en billets promissoires payables à demande.

30. On admet comme membres de la société, sur leurs demandes régulières, MM. Tancrede Zotique Allard, Damase Piché, Joachim Mallette, Aristide Brien, Napoléon Lemoyne, Avila Lapalme, Joseph Vaillant, Odilon Guilbault, Emile Pepin, Isaïe Roy, Camille Tancrede Viger, Louis Olivier Dufault, Régis Bonin, Antime Carrières et Pierre Peltier.

Les demandes de MM. Georges Bélanger et Edmond Pepin sont renvoyées à une autre assemblée.

40. Après la lecture de toutes les demandes de pensions l'assemblée en a accordé une de \$160.00 à chacun des messieurs suivants : F. X. Bourbonnais, Ant. Proulx, B. J. Leclair, F. Perrault, I. Gravel, P. Poulin, T. Bérard, P. O. Renaud, L. Piette, Mgr Vinet, O. Renaud, Mgr Bourget, A. C. Lebel, F. X. Caisse.

L'assemblée décida de déposer les fonds de la société à l'Evêché à cinq par cent d'intérêt annuel.

Comme l'édition des Règles de la Société est épuisée, l'assemblée nomma un comité chargé de préparer une nouvelle édition des Règles, laquelle devra être soumise à l'approbation d'une assemblée générale.